

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2018

---

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL453

présenté par

Mme Untermaier, M. David Habib, Mme Karamanli, M. Saulignac, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. Hutin, M. Juanico, M. Jérôme Lambert, M. Le Foll, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, M. Pueyo, M. Pupponi, Mme Rabault, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Nouvelle Gauche

-----

### ARTICLE 14

I. – À l’alinéa 3, substituer aux mots :

« La Chambre de la société civile »

les mots :

« Le Conseil du futur ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 4, à la première phrase de l’alinéa 7 et aux alinéas 8, 11 et 12.

III. – En conséquence, à la fin de l’alinéa 6, substituer aux mots :

« de la Chambre de la société civile »

les mots :

« du Conseil du futur ».

IV. – En conséquence, à la dernière phrase de l’alinéa 7, substituer aux mots :

« la Chambre »

les mots :

« Le Conseil ».

V. – Rédiger ainsi le début de l’alinéa 5 :

« Il est composé de représentants... *(le reste sans changement)*. »

VI. – À la première phrase de l’alinéa 7, substituer au mot :

« saisie »

le mot :

« saisi ».

VII. – Par deux fois à la deuxième phrase de l’alinéa 7, au début des alinéas 9, 10 et 13, substituer au mot :

« elle »

le mot :

« il ».

VIII. – Aux alinéas 8 à 11 et 13, substituer au mot :

« consultée »

le mot :

« consulté ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à modifier le nom de l’institution que le Gouvernement entend créer.

La Chambre de la société civile deviendrait le Conseil du futur.